

Compétences visées

Le département souhaite voir apparaître au plan de cours au moins la compétence principale à développer tirée du document « Le profil des compétences générales des conseillers d'orientation (OCCOQ 2010) ».

Celle qui a été choisie par le département est : Exercer un rôle conseil auprès d'autres acteurs (compétence 4)

Nous ciblons donc plus particulièrement :

4.1 Exercer un rôle de consultant (expert-conseil) dans son milieu

4.2 Intervenir dans un cadre multidisciplinaire

4.4 Agir comme intermédiaire entre différents acteurs en fonction des besoins du client (individu, groupe ou organisation).

« Pour ce faire le conseiller d'orientation doit posséder des connaissances approfondies et à jour, notamment des approches en consultation, de la gestion de projets, des modèles de développement de compétences, de la gestion des équipes de travail, de la gestion des conflits. »

Nous croyons aussi que cette activité pédagogique se prête bien pour contribuer aussi au développement d'une seconde compétence : Évaluer la situation de manière rigoureuse (compétence 1)

Et plus particulièrement nous ciblons :

1.1 Évaluer la demande d'aide ou la situation problématique

1.2 Évaluer le fonctionnement psychologique des personnes dont leurs intérêts, leurs aptitudes et leurs fonctions cognitives et affectives, en tenant compte de leur état de santé mentale, y compris les risques suicidaires et homicidaires.

1.6 Analyser la situation en s'appuyant sur les connaissances théoriques et pratiques appropriées.

1.7 Transmettre verbalement ou par écrit aux acteurs concernés une analyse claire de la situation.

« Pour ce faire, le conseiller d'orientation doit posséder des connaissances approfondies et à jour, notamment de la psychométrie et de l'évaluation, du développement de la personne, de la psychopathologie, du développement vocationnel et de l'insertion professionnelle. »

Nous allons maintenant associer les compétences à développer nommées par l'Ordre à une taxonomie des objectifs pour supporter la réflexion lorsqu'il s'agira plus tard de juger des ressources à développer (sous forme d'objectifs) pour l'étudiante ou l'étudiant.

Compétences nommées par l'Ordre	Taxonomie (Anderson)
Exercer un rôle conseil auprès d'autres acteurs (Nous classons cette compétence comme la compétence principale à développer dans le cours puisqu'elle est directement reliée à l'objectif du cours et à la dynamique de l'intervention interdisciplinaire)	Reconnaître + comprendre + appliquer + analyser + Évaluer
Évaluer la situation d'une manière rigoureuse	Reconnaître + comprendre + appliquer + analyser
Concevoir l'intervention en orientation (Nous jugeons que cette compétence va au-delà des objectifs du cours à l'annuaire, cependant le cours pourrait travailler dans la direction de l'atteinte de cette compétence)	Créer : proposer une intervention Reconnaître + comprendre + appliquer + analyser + évaluer + créer